

Observation 66 du 28/02/2023

Madame, Monsieur,

Je suis opposé à ce projet éolien en raison de la saturation locale et départementale, contraire à l'objectif 51 du SRADDET Nouvelle Aquitaine.

**Toutes les éoliennes de la Nouvelle-Aquitaine sont implantées dans l'ancien Poitou-Charentes, dont 22% dans le seul département de la Vienne qui a donc très largement déjà contribué à l'effort de transition énergétique.**

**Dans un rayon de 20 kilomètres autour de Brion, il existe :**

- 9 parcs en fonctionnement (Saint Secondin, Bouresse Usson du Poitou, Brion, La Ferrière, Château-Garnier, Savigné, Blanzay...)
- 11 autorisés
- 6 en cours d'instruction
- Sans compter les prospections qui sont en cours

Soit plus de 60 éoliennes sur ce secteur... !

Merci de rendre en conséquence un avis défavorable.

Eric MARTINET